



## Préparation au test probatoire du DE AMM

# Calendrier de la préparation au test de MARCHE ET D'ORIENTATION du DE AMM

**Cursus COMPLET ou Modules À LA CARTE**

Pour optimiser la préparation du candidat, le CREPS de Vichy propose deux cursus, chacun précédant l'épreuve de Marche et Orientation. Néanmoins, il n'y a pas d'obligation pour le stagiaire de suivre tous les modules d'un même cursus, il peut s'inscrire librement aux modules souhaitées dans chacun des cursus.

### CURSUS de formation 2025



Les inscriptions se font par MODULE sur notre site internet : [cliquez ici pour vous inscrire](#)  
Sur le terrain les groupes sont de 10 stagiaires par formateur. Les exercices s'adaptent à chaque stagiaire, de peu à très expérimenté.

**Coût : 12 euros de l'heure**

#### Comment financer sa formation ?

Dans le cadre des aides à la formation professionnelle, il existe selon le statut du candidat, de nombreux dispositifs de prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques, les frais de restauration et d'hébergement restant à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

**Où s'adresser ?** <https://www.auvergnerhonealpes-orientation.fr/> et <https://auvergne.profession-sport-loisirs.fr/>

- Jeunes de 18 à 26 ans : Missions locales
- Demandeurs d'emploi : France Travail
- Personne en situation de handicap : AGEFIPH, Cap emploi...
- Salariés : Service du personnel de l'entreprise, organisations professionnelles, fonds d'assurance formation

**Vous avez des questions :** Responsable pédagogique Michaël ROUX | 06 27 16 33 28 | [michael.roux@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:michael.roux@creps-vichy.sports.gouv.fr)  
Secrétariat de la formation Gabriella RAMILLIEN | 04 70 59 52 71 | [gabriella.ramillien@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:gabriella.ramillien@creps-vichy.sports.gouv.fr)

